



Pour diffusion immédiate : 11/11/2022

GOUVERNEURE KATHY HOCHUL

LORS DE LA JOURNÉE CONSACRÉE AUX ANCIENS COMBATTANTS, LA GOUVERNEURE KATHY HOCHUL A ANNONCÉ L'ADOPTION DE NOUVELLES LOIS QUI RENFORCERONT LES PROTECTIONS ET LE SOUTIEN AUX ANCIENS COMBATTANTS ET À LEURS FAMILLES.

17 monuments seront illuminés ce soir dans le cadre de l'Opération Lumière Verte, qui a débuté dans l'État de New York et qui est maintenant célébrée dans tout le pays

La législation (S.2089B/A.357A) autorise la gouverneure à présenter la nouvelle « Médaille commémorative de la guerre du Vietnam de l'État de New York »

La législation (S.2091C/A1310B) autorise la gouverneure à présenter la nouvelle « Médaille commémorative de la guerre de Corée de l'État de New York »

La législation (S.1961B/A3913B) exige que les employeurs placent dans un endroit accessible aux employés une affiche du Département du Travail sur les prestations et services offerts aux anciens combattants

La législation (S.6022B/A.5278B) exige que les anciens combattants souffrant de pathologies admissibles ou qui ont été injustement congédiés en raison de leur identité LGBTQ obtiennent un crédit pour leur service militaire

La législation (S.2238B/A6551B) établit une règle de « Journée de lit réservé » pour ceux qui résident dans les foyers d'anciens combattants de l'État

La législation (S.7068A/A.7728A) prévoit la suppression de tout taux d'intérêt pour certains prêts et programmes de financement connexes pour les entreprises certifiées appartenant à des anciens combattants handicapés ayant servi

La législation (S.8729/A.9590) charge la Division des services aux anciens combattants (Division of Veterans' Services) de créer une base de données interrogeable des monuments commémoratifs des anciens combattants de l'État de New York

La législation (S.8367/A.9183) autorise le comté de Niagara à dispenser les associations d'anciens combattants de certains frais

La gouverneure Kathy Hochul a annoncé l'adoption de nouvelles lois qui renforceront les protections et le soutien aux anciens combattants et à leurs familles. La gouverneure a signé huit textes de loi en l'honneur de la Journée des anciens combattants, soulignant ainsi la volonté de son administration de soutenir les membres des forces armées américaines ayant risqué leur vie pour défendre la nation. En outre, la gouverneure Hochul [a publié cette déclaration](#) et a ordonné que 17 monuments de l'État soient illuminés en vert ce soir dans le cadre de l'Opération Lumière Verte, qui a débuté dans l'État de New York et s'est répandue dans tout le pays pour rendre hommage aux anciens combattants et aux membres des forces armées de toutes les époques.

« Nous sommes redevables envers nos membres des forces armées de bien plus que de la gratitude, et il est de notre responsabilité de les soutenir, eux et leurs familles », a **déclaré la gouverneure Hochul**. « Que ce soit en renonçant aux cotisations des associations d'anciens combattants ou en proposant des prêts sans intérêt, nous travaillons sans relâche pour éliminer tout obstacle à la réussite de nos anciens combattants ici à New York. Je les remercie pour avoir défendu nos libertés et me réjouis de leur apporter un soutien continu dans les années à venir ».

La directrice de la Division des services aux anciens combattants de l'État de New York, Viviana DeCohen, a déclaré : « Nous sommes reconnaissants envers la gouverneure Hochul et le corps législatif pour leur soutien continu et la reconnaissance qu'ils accordent aux anciens combattants qui ont privilégié le service à leur propre personne. Ces changements législatifs garantiront que nous menons à bien notre mission d'aider tous les anciens combattants, les membres des forces armées et leurs familles de New York afin qu'ils puissent accéder à toutes les prestations qui leur sont dues en raison de leur service militaire ».

La législation (S.2089B/A.357A) institue la Médaille commémorative de la guerre du Vietnam et autorise la gouverneure à la remettre aux membres des forces armées ou de la milice organisée ayant servi à l'étranger pendant la guerre du Vietnam entre novembre 1955 et mai 1975.

La législation (S.2091C/A1310B) institue la Médaille commémorative de la guerre de Corée et autorise la gouverneure à la remettre aux membres des forces armées ou de la milice organisée ayant servi à l'étranger pendant la guerre de Corée entre juin 1950 et janvier 1955.

La sénatrice d'État Daphne Jordan a déclaré : « Je suis vraiment ravie que mes projets de loi bipartisans établissant la médaille de service de la guerre de Corée de l'État de New York et celle de la guerre du Vietnam aient été adoptés par l'État pour la Journée des anciens combattants 2022 ! C'est une réussite formidable que je suis fière de partager avec nos anciens combattants de la guerre de Corée et de la guerre du Vietnam, qui ont été si nombreux à soutenir fermement ma législation et à se joindre à

moi pour préconiser son adoption. Ces nouvelles médailles rendront publiquement hommage au service et au sacrifice de nos anciens combattants de la guerre de Corée et de la guerre du Vietnam qui ont porté l'uniforme américain avec fierté, en perpétuant leur bravoure et leur patriotisme, et en veillant à ce qu'ils ne soient jamais oubliés. L'adoption de mes projets de loi par l'État de New York est une victoire exceptionnelle pour nos anciens combattants de la guerre de Corée et du Vietnam, et j'en suis reconnaissante à la gouverneure Kathy Hochul. Je suis reconnaissante envers les hommes et les femmes de nos forces armées pour avoir défendu notre nation et préservé notre mode de vie. Au moment où nous célébrons la Journée des anciens combattants, nous devons tout à ces valeureux héros américains et nous les remercions pour leur service inlassable, honorable et loyal. »

William B. Magnarelli, membre de l'Assemblée, a déclaré : « Les anciens combattants des guerres du Vietnam et de Corée ont servi avec une bravoure et un courage hors du commun. Dans de nombreux cas, à leur retour chez eux, leur accueil a été discret, insuffisant et, malheureusement, dans certains cas, carrément hostile. Ils méritent le respect et la reconnaissance qui leur est due pour leur service honorable et leurs sacrifices. Les médailles commémoratives de l'État de New York constituent une forme de reconnaissance et d'appréciation pour ceux qui ont servi pendant ces guerres ».

La législation (S.1961B/A3913B) exige que les employeurs placent une affiche comportant des informations sur les prestations et services destinés aux anciens combattants, qui sera créée et distribuée par le Département du travail. L'affiche doit être placée dans un endroit accessible à tous les employés par les employeurs qui emploient plus de 50 salariés équivalents à temps plein.

Le sénateur d'État John E. Brooks a déclaré : « Nos anciens combattants ont risqué leur vie pour protéger nos libertés et notre mode de vie - le moins que l'on puisse faire est de s'assurer que lorsqu'ils rentrent chez eux, ils n'aient pas à s'inquiéter de pouvoir obtenir les prestations fédérales et étatiques qui leur sont dues. La grande majorité des anciens combattants de New York ne savent pas qu'ils ont droit à des milliards de dollars de prestations pour leur service - pour cette raison, je suis très reconnaissant que la gouverneure Hochul ait signé ce projet de loi pour créer un endroit central où ces prestations et services peuvent être affichés et où davantage d'anciens combattants peuvent être contactés. Bien qu'il s'agisse d'un petit pas sur un long parcours visant à faire passer le mot et à verser cet argent dans les poches de nos anciens combattants, il s'agit d'une étape importante dans la lutte contre le sans-abrisme, les problèmes de santé mentale et le bien-être financier global des anciens combattants ».

Karen McMahon, membre de l'Assemblée, a déclaré : « Après avoir servi notre nation sans compter, les anciens combattants et les familles des forces armées ont droit à notre soutien lors de leur retour à la vie civile. Cette législation exige un affichage normalisé sur le lieu de travail qui garantira que les informations concernant les services et ressources offerts aux anciens combattants soient facilement accessibles. Je remercie la gouverneure Hochul de rendre hommage à tous les anciens combattants

des forces armées en signant cette législation aujourd'hui, alors même que nous reconnaissons leur sacrifice lors de la Journée des anciens combattants.

La législation (S.6022B/A.5278B) ajoute les anciens combattants souffrant de pathologies admissibles ou ayant été injustement congédiés en raison de leur identité LGBTQ pour qu'ils puissent bénéficier de certaines prestations qui s'appliquent aux anciens combattants qui ont été honorablement congédiés ou libérés du service militaire. La loi étend la loi sur la retraite et la sécurité sociale (Retirement and Social Security Law), en ce qui concerne l'octroi d'un crédit pour le service militaire aux adhérents des régimes publics de retraite de l'État.

Brad Hoylman, sénateur d'État, a déclaré : « À l'époque de 'Don't Ask, Don't Tell', les anciens combattants LGBTQ ont été congédiés de manière déshonorante, les privant d'une carrière et d'importantes prestations de retraite prévues par la loi de l'État. Nous avons contribué à y remédier en leur restituant des dizaines de prestations de l'État de New York dans le cadre de notre « Loi pour la restauration de l'honneur (Restoration of Honor Act) » adoptée en 2019. Aujourd'hui, en cette Journée des anciens combattants, nous remédions encore davantage à cette situation inéquitable et discriminatoire grâce à notre projet de loi visant à garantir que les vétérans LGBTQ congédiés en vertu de la loi "Don't Ask, Don't Tell" puissent participer au programme de l'État visant à racheter les droits de prestations de retraite et de pension des membres des forces armées. Je suis reconnaissant envers la gouverneure Hochul d'avoir signé mon projet de loi avec la membre de l'Assemblée Barrett, la chef de la majorité Andrea Stewart-Cousins d'avoir présenté ce projet de loi pour un vote, et SAGE Vets pour leur action de sensibilisation. Grâce à cette loi, nos vétérans LGBTQ bénéficieront des prestations qu'ils ont méritées en servant notre pays, quelle que soit leur orientation sexuelle ou leur identité ou expression de genre.

La législation (S.2238B/A6551B) établit une règle de « Journée de lit réservé » pour ceux qui résident dans les foyers d'anciens combattants de l'État, notamment les anciens combattants, leurs conjoint(e)s et veufs(ves), les parents Gold Star et les personnes à leur charge. Une « Journée de lit réservé » est une journée pour laquelle l'État paie un foyer d'anciens combattants de l'État de New York pour qu'il réserve un lit pour un résident admissible durant son hospitalisation temporaire afin que le résident puisse retrouver un lit dans le foyer d'anciens combattants de l'État à son retour.

Le sénateur d'État John E. Brooks a déclaré : « Je tiens à remercier la gouverneure Hochul d'avoir signé cette importante loi qui protégera nos anciens combattants les plus vulnérables. Toute personne résidant dans un foyer des anciens combattants de l'État sera désormais protégée si jamais elle devait temporairement se faire soigner ailleurs et ne sera pas obligée de céder sa place dans le foyer. Il n'est pas rare que nos foyers d'anciens combattants de l'État soient à pleine capacité et, selon le système actuel, si un ancien combattant devait s'absenter un jour ou deux pour une intervention ou des soins spécialisés, il ne pourrait pas revenir ou conserver sa place réservée car elle aurait déjà été accordée à un autre ancien combattant figurant sur la liste d'attente. Par conséquent, ce projet de loi est une victoire considérable pour garantir que les

membres les plus vulnérables de notre communauté des forces armées ne soient pas soumis au stress lié à la recherche et à la conservation d'une solution d'hébergement stable ».

La législation (S.7068A/A.7728A) accorde des prêts sans taux d'intérêt pour certains prêts connexes aux entreprises commerciales certifiées appartenant à des anciens combattants handicapés et offre le soutien et le financement nécessaires à l'exécution d'un contrat d'approvisionnement auprès d'une agence ou d'une autorité ou d'une autre entité de l'État ou du gouvernement fédéral.

John E. Brooks, sénateur d'État, a déclaré : « La notion de rêve américain, où toute personne, quelle que soit sa situation financière, peut concrétiser un rêve et en tirer profit, est la raison pour laquelle ce pays est si fantastique. Pour nos vétérans des forces armées qui ont contribué à défendre les principes fondamentaux de notre pays, ce rêve devrait être encore plus accessible. Je remercie la gouverneure Hochul d'avoir signé ce texte de loi en hommage à nos anciens combattants qui ont tant sacrifié. Ayant donné certaines des plus importantes années de leur vie à leur pays alors qu'ils auraient très bien pu créer et développer une entreprise, nos anciens combattants auront désormais la possibilité de réaliser leurs propres rêves entrepreneuriaux ».

Steve Stern, membre de l'Assemblée, a déclaré : « Je suis très fier que ma législation visant à soutenir les propriétaires d'entreprise qui ont tant sacrifié pour notre grande nation ait été promulguée. Le programme Excelsior Linked Deposit permettra à nos anciens combattants handicapés d'accéder à des fonds essentiels pour favoriser la croissance de leurs entreprises dans l'État de New York et garantit que nous ne célébrons pas seulement nos soldats et leurs familles certains jours du calendrier, mais tous les jours, au travers d'un soutien important qui favorise le développement économique et reconnaît le service dévoué de nos héros locaux. Merci, Gouverneure Hochul, d'avoir signé cette importante législation ».

La législation (S.8729/A.9590) charge la Division des services aux anciens combattants de créer une base de données interrogeable des monuments commémoratifs des anciens combattants de l'État de New York ; cette base doit comporter des informations sur l'emplacement du monument et le vétéran ou la bataille auxquels il rend hommage.

James Sanders Jr., sénateur de l'État, a déclaré : « En tant qu'ancien combattant du Marine Corps, je suis fier d'avoir présenté ce projet de loi qui est maintenant promulgué, et ce pour la Journée des anciens combattants. La création de cette base de données interrogeable des monuments commémoratifs des anciens combattants situés dans tout l'État permettra aux familles, aux amis et au public d'accéder plus facilement à ces sites et de rendre hommage à ces individus dévoués qui ont servi notre pays, et de continuer à leur rendre l'honneur qui leur est dû ».

En vertu d'une loi locale, la législation (S.8367/A.9183) autorise le comté de Niagara à dispenser les associations d'anciens combattants de certains frais, y compris, mais sans s'y limiter, les frais d'examen des permis de construire et les frais associés aux

améliorations apportées aux infrastructures de tout poste ou salle appartenant à une organisation d'anciens combattants située dans le comté.

Le sénateur d'État Robert G. Ortt a déclaré : « Cette loi aidera nos associations locales d'anciens combattants à entretenir et à agrandir leurs locaux, qui sont les piliers de leurs communautés de par les services qu'ils fournissent et les héros auxquels ils rendent hommage ».

Le membre de l'Assemblée William Conrad a déclaré : « Nos associations d'anciens combattants permettent aux hommes et aux femmes qui ont servi dans nos forces armées d'avoir accès au soutien social, émotionnel et pratique qu'ils méritent. Nous ne saurions trop insister sur l'importance de ces associations et de leurs lieux de réunion pour nos communautés et ceux qu'elles servent. J'ai eu l'honneur de parrainer ce projet de loi à l'Assemblée, pour aider à alléger la charge financière que représentent les travaux d'amélioration des salles et postes des anciens combattants. Je tiens à remercier mes collègues pour leur soutien bipartisan en faveur de cette loi, et je suis particulièrement reconnaissant envers la gouverneure Hochul de l'avoir promulguée ».

Voici la liste des 17 monuments et ponts qui seront illuminés en vert dans le cadre de l'Opération Lumière Verte pour rendre hommage au service et au dévouement des anciens combattants et des membres des forces armées :

- 1WTC
- Pont Gouverneur Mario M. Cuomo
- Pont Kosciuszko
- Le bâtiment H. Carl McCall SUNY
- Bâtiment de l'éducation nationale
- Immeuble de bureaux d'État Alfred E. Smith
- Empire State Plaza
- Parc des expositions de l'État - Porte principale & centre d'exposition
- Chutes de Niagara
- Le pont Mid-Hudson « Franklin D. Roosevelt »
- Terminal Grand Central - Viaduc de Pershing Square
- Passerelle de l'aéroport international d'Albany
- Le complexe de saut olympique de Lake Placid
- Le Centre olympique de Lake Placid
- Voie ferrée MTA de Long Island - Passerelle de l'Est à Penn Station
- Le pont levant de Fairport sur le canal Érié
- Le hall de trains Moynihan

Michael Middaugh, président de l'Association des agents des services aux anciens combattants du comté de l'État de New York et directeur de l'Agence de services aux anciens combattants du comté de Tioga, a déclaré : « Étant nous-mêmes des anciens combattants, nous comprenons les sacrifices consentis tant par l'ancien combattant que par sa famille, pour lesquels le simple fait de dire « merci » semble ne pas suffire. L'opération Lumière verte est une petite chose qui permet à chacun dans toutes nos communautés d'indiquer à nos vétérans à quel point ce service

et ce sacrifice comptent pour nous et une vraie façon de les remercier ! Nous avons l'honneur de nous associer à la gouverneure Hochul et à la Division des services aux anciens combattants pour « faire briller une lumière verte » de sensibilisation et d'espoir et pour rendre hommage à nos héros qui ont tant donné au service de leur pays.

MaryEllen Odell, présidente de l'Association des dirigeants de comté de l'État de New York et exécutive du comté de Putnam, a déclaré : « Que ce soit pour défendre la liberté et la démocratie sur des côtes lointaines ou pour assurer la sécurité de notre patrie, chacun de nos anciens combattants a fait des sacrifices incroyables qui méritent d'être reconnus et mis à l'honneur. L'Opération Lumière Verte est un des petits gestes que nous pouvons faire pour montrer à nos anciens combattants et à leurs familles que nous sommes reconnaissants pour leurs sacrifices, et nous sommes heureux que la gouverneure Hochul et la Division des services aux anciens combattants se soient joints à nous pour faire briller une lumière verte d'espoir et de soutien pour nos héros.

Michael E. Zurlo, Président de l'Association des comtés de l'État de New York et Administrateur du comté de Clinton a déclaré : « L'État de New York et nos comtés jouent un rôle essentiel pour soutenir notre communauté d'anciens combattants, en aidant les anciens combattants à accéder aux prestations et services qui leur sont dus. Nous sommes extrêmement fiers de collaborer une fois de plus avec la gouverneure Hochul et la Division des services aux anciens combattants pour non seulement créer un symbole visuel de notre gratitude et de notre soutien, mais aussi pour sensibiliser le public aux ressources offertes à ces héros, dont beaucoup portent encore des blessures invisibles dues à leur service pour notre nation ».

###

Informations supplémentaires disponibles sur le site Web www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418